DASHBOARD AU 30.04.2024

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	EURO STOXX (NR)	34	512

Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Perf. annualisée sur 5 ans (2)
1 2 3 **4** 5 6 7	7,73 % Indice de référence 8,00 %	9,07 % Indice de référence 7,24 %	8,84 % Indice de référence 8,02 %

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)

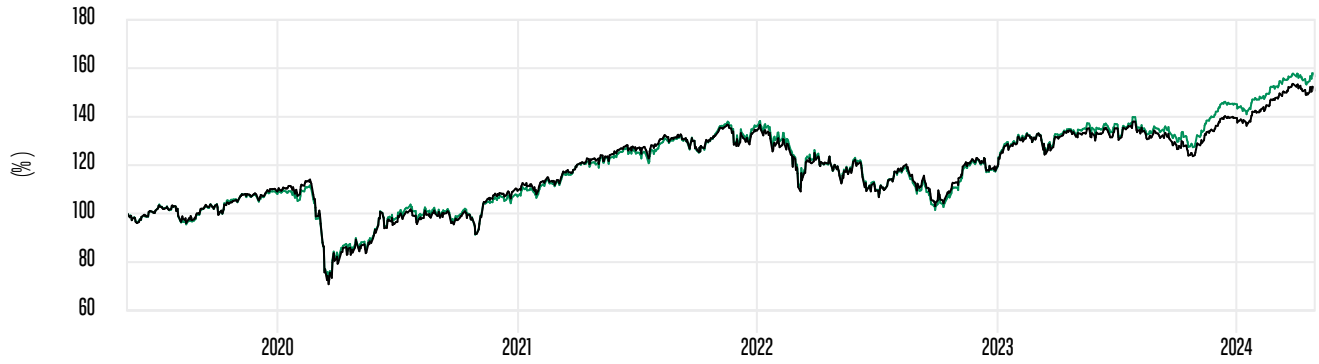

Performances cumulées au 30.04.2024 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	7,73	-0,71	6,28	21,56	16,58	30,34	30,26	77,77	53,69
INDICE DE RÉFÉRENCE	8,00	-1,85	5,94	20,42	12,87	25,44	23,71	72,24	47,92

Performances calendaires au 30.04.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
FONDS	23,96	-13,69	27,07	-1,09	23,42	-13,00	8,70	6,10	12,10	4,00
INDICE DE RÉFÉRENCE	18,55	-12,31	22,67	0,25	26,11	-12,70	12,60	4,10	10,30	4,10

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Source : BNP Paribas Asset Management

BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions	
ASML HOLDING NV	8,65
TOTALENERGIES	5,65
SIEMENS N AG N	5,08
SCHNEIDER ELECTRIC	4,98
LOREAL SA	4,68
L AIR LIQUIDE SA	3,79
INTESA SANPAOLO	3,75
AXA SA	3,71
ALLIANZ	3,71
DEUTSCHE TELEKOM N AG N	3,61
Nb de positions dans le portefeuille	**34**

par Pays		Contre l'Indice
France	42,04	+ 9,08
Allemagne	26,21	+ 1,76
Pays-Bas	9,84	- 3,11
Espagne	9,47	+ 1,81
États-Unis	4,98	+ 1,24
Italie	3,75	- 3,91
Chine	1,91	+ 1,05
Finlande	-	- 3,28
Belgique	-	- 2,51
République d'Irlande	-	- 1,25
Autres	-	- 2,67
Liquidités	1,80	+ 1,80
Total	**100,00**	

par Secteur		Contre l'Indice
Finance	17,30	- 2,51
Industrie	16,09	- 1,90
Consommation discrétionnaire	13,36	- 1,18
Technologie de l'information	12,81	- 0,46
Santé	9,02	+ 2,29
Consommation de base	6,24	- 0,37
Matériaux	6,08	+ 0,46
Services publics	5,73	+ 0,41
Energie	5,65	+ 1,00
Services de communication	4,80	+ 0,47
Autres	1,12	- 0,02
Liquidités	1,80	+ 1,80
Total	**100,00**	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.04.2024
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.

INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global
65,96
Indice de référence : 61,24

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	7,64	5,27	3,05
Indice de référence	5,34	4,08	1,82

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	47,94
Indice de référence	77,67

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	100,00 %
Couverture empreinte carbone	99,98 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille . Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière..

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/
Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/

RISQUE

Niveau de risque et de rendement

Risque plus faible **Risque plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	**Fonds**
Volatilité	16,04
Tracking Error	2,37
Ratio d'information	0,78
Ratio de Sharpe	0,47
Alpha	1,60
Beta	1,03
R^2	0,98

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

DÉTAILS

Commissions	
Frais d'entrée max.	1,25%
Frais courants réels (31.12.23)	0,70%
Commission de gestion max.	0,70%

Chiffres clés	
VL	39,29
12M VL max. (26.04.24)	39,62
12M VL min. (27.10.23)	31,96
Actif du compartiment (EUR mn.)	512,18
Première VL	10,00
Périodicité de calcul de la VL	Journaliere

Codes	
Code ISIN	QS0002105TI4
Code Bloomberg	MPASREC FP

Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de FCPE BNP PARIBAS PHILEIS de droit français
Durée d'investissement recommandée	5
Indice de référence	EURO STOXX (NR)
Domiciliation	France
Gérant(s)	Martina JUNG
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 2
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante
Article SFDR	Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales

GLOSSAIRE

Alpha
L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Bêta
Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

R^2
Le coefficient de corrélation (R2) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information
Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe
Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Tracking Error
La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité
La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

DISCLAIMER

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet www.epargneretraite-entreprises.bnpparibas.com. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises - www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identi ant CE : FR 76662042449 - Immatriculée à l'Orias
sous le n° 07 022 735 - www.bnpparibas.com
11-12-002 Studio E&RE - Decembre 2019